

**ACCORD SUR LA COMPOSITION DU COMITE CENTRAL D'ENTREPRISE
(C.C.E.)
DE L'UES CAPGEMINI**

Article 1

La composition de l'UES Capgemini a été définie par avenant conclu entre la direction et les organisations syndicales le 9 décembre 2004. Le découpage de l'UES en établissements en vue de la constitution des comités d'établissement a été arrêtée. La direction et les représentants des organisations syndicales conviennent de la représentation suivante des différents comités d'établissement au CCE de l'UES Capgemini définie en fonction de l'importance respective des effectifs de chacun des périmètres des Comités d'Etablissement :

PERIMETRES C.E.	CCE SIEGES A POURVOIR		TOTAL GENERAL
	TITULAIRES	SUPPLEANTS	
S.T. REGIONS	2	2	4
S.T. TECHNOLOGY / RETEC / SINFOR AUTOMATION	2	2	4
S.T. AS	2	2	4
S.T. IS / CHRYSEIS	2	2	4
S.T. SERVICES	0	1	1
Capgemini France	0	1	1
CG Telecom	2	1	3
CG EST	1	1	2
CG INDUS.ET TRANS.	2	1	3
CG OUEST	1	1	2
CG OUTSOURCING	2	2	4
CG SUD	2	1	3
CG CONSULTING	1	1	2
CG FIN. ET SERVICES	1	1	2
CG SERVICE - CG UNIVERSITE CG GOUVIEUX - IMMOB. LES FONTAINES	0	1	1
TOTAL GENERAL	20	20	40

Article 2

Chaque comité d'établissement nouvellement élu procédera au plus tard lors de la deuxième réunion à la désignation de son ou ses représentant[s] titulaire[s] et suppléants[s] au Comité Central d'Entreprise.

Chaque comité d'établissement déterminera préalablement aux opérations de vote les modalités de ces dernières et notamment :

- le mode de scrutin
- les modalités d'élection en cas de partage des voix.

Le résultat de l'élection est retranscrit au procès verbal de la réunion du Comité.

Article 3

A la diligence de l'entreprise, le présent accord fera l'objet des formalités de dépôt et de publicité conformément à l'article L 132-10 du Code du Travail.

Le personnel de l'Unité Economique et Sociale est informé du présent accord par voie d'affichage dans chaque établissement et par tout moyen de communication habituellement en vigueur.

Fait à Paris La Défense, le 26 avril 05
En 12 exemplaires

Pour l'Entreprise

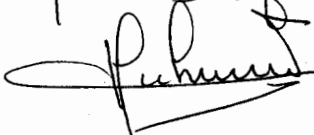
Monsieur Serge KAMPF

Président du Conseil d'Administration de Capgemini SA et de CGS
représenté par Jean-Michel RALE,



Pour le syndicat SICSTI (CFTC)

Nom : *Victor Jorard*



***Pour la Fédération nationale
des personnels CGT***

Nom :

Pour le syndicat SNEPSSI (CFE - CGC)

Nom : *JC LANGOLF*



***Pour la Fédération des employés
et Cadres - CGT FO***

Nom :

Pour La Fédération des Services - CFDT

Nom : *BOLORE Frédéric*

